

Délégations de Services Publics
Compte-rendu annuels d'activité des services délégués (ELIOR)

Magali Conesa -
Groupe « Grasse à Tous-Ensemble et Autrement »

Au terme d'un an et demi d'activité sur Grasse et d'un démarrage un peu chaotique, que peut-on lire dans le rapport annuel 2022-2023 d'Elior, service délégué de la restauration collective ?

La mise en route de cette Délégation de Service Public ne s'est pas traduite par une amélioration du service.

C'est ce qu'il ressort des nombreuses remarques faites par les parents d'élèves.

Les dysfonctionnements relevés l'an dernier, dus pour partie à la fermeture de la cuisine pour travaux entre juillet 2022 et avril 2023 ont été pris en compte et rappellent les principes qui fondent une Délégation de Service Public obligeant au contrôle.

Une Délégation ne devant pas être « un abandon du service public ».

On regrettera dans ce rapport quelques lacunes et manques tels que la quantification du gaspillage alimentaire, les valeurs d'achat alimentaire et surtout les données relatives à la part de produits frais, de repas fait maison et de produits durables provenant de circuits-courts.

Du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, c'est un total de **652 303 repas** qu'Elior a facturé pour Grasse, **452 179** repas concernent la restauration scolaire.

Ces données nous confortent dans la proposition que nous avons maintes fois défendue **qu'une régie intercommunale de la restauration aurait tout son sens.**

Adossée à une régie agricole ou au développement renforcé de notre agriculture locale que notre territoire rend possible, une régie intercommunale de restauration collective aurait l'avantage de développer une économie locale en circuit-court et d'avoir la maîtrise totale de notre service.

Une régie permet de répondre aux enjeux de l'alimentation durable avec pour seul objectif : la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Regardons ce qui se fait chez nos voisins mouansois, dont la régie agricole communale approvisionne les cantines de la commune, avec des repas 100% bio à des tarifs très attractifs, ce qui vaut à Mouans-Sartoux d'être la première ville de France labellisée Ecocert.

C'est inspirant et cela prouve **qu'opter pour une régie permet de proposer des repas de meilleure qualité et durables, de relocaliser une agriculture participant au développement économique de notre territoire, de maîtriser totalement nos dépenses.**

Cela permet aussi de sensibiliser les convives aux enjeux de l'alimentation durable qui est indissociable d'une meilleure santé.

Cette proposition, notre groupe l'a faite et la réitère en souhaitant qu'elle soit mise à l'étude sérieusement.